



Garde alternée et déménagement

Par **Fabg**, le **24/11/2015** à **13:04**

Bonjour, j'ai demandé à mon avocat de faire une demande de garde pour mes enfants. En effet mon travail ne marche plus je suis à mon compte mais l'activité à beaucoup baisser car concurrence.

Je souhaite donc déménagé pour aller vivre avec mon ami mais reste dans le même département.

Mon fils de bientôt 15 ans ne vois plus son père depuis bientôt deux ans .par contre ma fille de 10 ans continue la garde alternée.

J'ai fait cette demande mais je n'ai toujours pas de date de jugement et je suis sur le point de déménager.

Comment faire je ne peux inscrire dans un autre établissement mon fils et si j'ai la garde ma fille.

Merci de m'aider je ne sais plus comment faire.

Par **pierre8475**, le **24/11/2015** à **22:57**

Si vous avez fait une demande de garde d'enfant vous devez attendre le jugement. C'est la moindre des choses. En attendant, si ça urge vous pouvez demander à votre ex mari de garder votre fille temporairement.

Par **Fabg**, le **25/11/2015** à **09:07**

est ce toujours aussi long dans les délais, la requête à été déposée en septembre?

Par **pierre8475**, le **25/11/2015** à **22:05**

Je ne peux vous dire. Ça dépend de l'encombrement du tribunal.